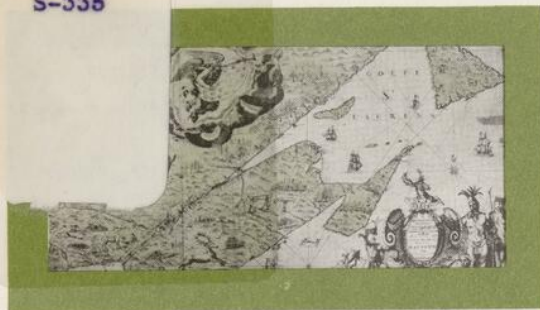


PER
S-335



BULLETIN DE LIAISON DE LA SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE

numéro 17 (octobre 1966)

S O M M A I R E

Les moyens audio-visuels dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie	1
Nouveaux statuts et règlements de la SPHQ	13
Carte des sections régionales de la SPHQ	14
Statuts et Règlements	15
Liste des thèses et mémoires de l'Institut d'histoire de Laval (1966)	19
Entre nous	20

Le Bulletin paraît 4 fois l'an: en octobre, décembre, février et avril.

La cotisation de membre de la Société fixée à deux dollars (étudiant: \$1.00) donne droit au Bulletin.

Adresser toute correspondance à : La Société des Professeurs d'histoire du Québec,
Case postale 2 (Haute-ville),
Québec 4.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Fondée le 20 octobre 1962, La Société des Professeurs d'histoire groupe les enseignants à tous les niveaux. Des excursions et des réunions sont organisées au cours de l'année scolaire.

Le Bureau de direction se compose comme suit:

Président : Konrad Fillion (Institut d'histoire, Laval).
Vice-prés.: Jacques Lemieux (Ecole Normale de Mérici).
Secrétaire: Jean-Yves Gravel (étudiant, Institut d'histoire, Laval).
Trésorier : L'abbé Georges-Etienne Proulx (Collège de Lévis).

Pierre Savard (Institut d'histoire, Laval).
Directeurs: Soeur S.-Marthe de Béthanie, s.c.q. (Maison Marguerite d'Youville).
René Durocher (Institut d'histoire, Montréal).

PER
S 335
5

LES MOYENS AUDIO-VISUELS DANS L'ENSEIGNEMENT
DE L'HISTOIRE ET DE LA GEOGRAPHIE *

Qui ne se souvient de ses études à l'école primaire et secondaire, du "bon vieux temps" où l'histoire et la géographie étaient enseignées à l'aide d'un manuel terne et gris, dont les seules illustrations en noir et blanc comprenaient l'habitation de Champlain, quelques scènes de combats avec les Indiens et le portrait des premiers ministres, illustrations accompagnées de cartes ascétiques et de quelques clichés aux couleurs délavées ! L'enseignement de ces matières, paraît-il destinées à la formation du citoyen, appartenait tout entier à la mémoire verbale. Il fallait apprendre chaque année avec un peu plus de détails les mêmes listes de gouverneurs, d'intendants et d'évêques, de pays, de provinces, de capitales et de populations. L'illustration sonore venait toujours d'une source unique, la voix du maître, qui corsait le récit du martyr du Père de Brébeuf ou rappelait le souvenir de quelques villes ou pays visités. C'est ainsi que la mémoire collective était retransmise à la mémoire individuelle de chaque petit d'homme. Il est étonnant, malgré tout, que des hommes de plus de quarante ans affirment aimer l'histoire et la géographie. Fort heureusement, tout cela a beaucoup changé ou est en voie de l'être. On commence à comprendre que l'histoire et la géographie constituent des matières fondamentales des programmes d'études de l'enfant et de l'adolescent, au même titre que la langue maternelle, les mathématiques et les sciences naturelles. Ce qui veut dire que leur place dans l'enseignement ne se définit pas d'abord en termes d'horaire ou de somme de connaissances à acquérir, mais selon le principe des opérations intellectuelles à maîtriser, des habitudes morales à développer et des idéals à cultiver. Nos disciplines peuvent et doivent, autant que les autres, développer chez l'élève l'attention, l'observation, la réflexion, l'analyse, la synthèse, le sens critique, le raisonnement déductif et inductif et l'entraînement à définir un problème. L'histoire et la géographie sont plus aptes que toute autre matière des programmes à développer les habitudes morales requises à la formation du caractère, à la vie en société et au civisme et éminemment aptes à cultiver ces idéals que sont le goût du beau, la passion de la vérité et le sens social.

Si l'histoire et la géographie n'ont pas joué le rôle qui leur est imparti et qui leur appartient en propre, c'est qu'il y a toujours eu une différence de nature entre l'enseignement des langues, des mathématiques et des sciences et l'enseignement de l'histoire et de la géographie. D'une part, l'élève apprend les langues par toute une série d'exercices et de travaux qui vont de l'alphabet et de la dictée jusqu'à la

* Les moyens audio-visuels. 16e Congrès de l'Association canadienne des Educateurs de Langue Française. Vancouver, C.B. août 1963 (Editions "L'Acelf", 1963), 103-114.

dissertation, en passant par la lettre, la narration et l'explication des textes; il apprend les mathématiques et les sciences naturelles d'une façon analogue. L'enfant et l'adolescent acquièrent ainsi, par un travail incessant, sous la surveillance et avec l'aide du maître, des connaissances en même temps qu'ils développent leur intelligence et toutes leurs facultés. L'observation, l'analyse, la synthèse, l'esprit critique, tout est mis en oeuvre pour former l'homme. D'autre part, en histoire et en géographie, l'élève reçoit un enseignement purement verbal; il n'a qu'à mémoriser une nomenclature ou un écrit truffé de dates, de noms de personnes, de chiffres et de faits, depuis les débuts du cours primaire jusqu'au baccalauréat. L'histoire et la géographie n'ont servi qu'à développer la mémoire verbale et à fournir le "stock" minimum qu'on exige du citoyen d'Occident. S'il devait en être encore ainsi de nos jours, il vaudrait mieux satisfaire les contempteurs de nos disciplines et les faire disparaître de notre enseignement. Il faut donc, de toute nécessité, que l'enseignement de l'histoire et de la géographie soit conçu selon le principe du travail de l'élève, comme dans les langues et les sciences, travail dirigé par le maître.

L'enseignement de l'histoire et de la géographie par le travail de l'élève et sous la direction du maître se fonde ensuite sur l'intérêt des élèves, selon les données de la psychologie génétique. Au cours primaire, l'intérêt de l'histoire se fonde sur la "curiosité que l'enfant manifeste vis-à-vis des choses, ce mot signifiant des objets matériels". Au cours secondaire et collégial, l'intérêt de l'adolescent porte sur la technique au premier stade, sur la découverte et l'action au second, sur l'homme au troisième et sur les problèmes au stade de la première maturité. L'enseignement de nos disciplines doit donc coïncider avec l'âge de l'élève, avec son développement mental et affectif, avec ses intérêts.

Une telle conception du travail, fondée sur les intérêts et les besoins, est praticable à l'intérieur de n'importe quel programme d'études, de n'importe quel système scolaire existant ou à naître. Elle présuppose cependant la présence active du maître, nanti d'une compétence suffisante au niveau où il enseigne. L'instituteur ou le professeur cesse d'être un simple répétiteur pour devenir un préparateur, un conseiller, un chef d'équipe, un maître d'oeuvre. Dans ce rôle nouveau, un peu de science lui est indispensable, certes, mais il lui faut aussi du matériel d'enseignement, dont les moyens audio-visuels forment une partie intégrante.

Au milieu du vingtième siècle, "la connaissance cesse de n'avoir pour source que le discours abstrait". Les techniques audio-visuelles amorcent une révolution pédagogique d'importance comparable à celle que suscita, voici cinq siècles, l'invention de l'imprimerie. Il ne doit plus y avoir beaucoup d'enseignants pour nier l'importance des méthodes et des procédés d'enseignement audio-visuels. Aussi ma tâche ne sera-t-elle pas de convaincre les sceptiques mais de montrer comment on peut concevoir l'enseignement de l'histoire et de la géographie à l'aide des moyens audio-visuels, comment chacune de ces techniques peut aider l'élève et le maître dans l'optique du tandem travail-enseignement magistral. Je grouperai mon exposé sous trois rubriques: les moyens visuels, les moyens auditifs et les moyens audio-visuels.

I.- LES MOYENS VISUELS

Pour suppléer à la méthode de l'observation directe, qui doit toujours être pratiquée quand elle est possible, il faut utiliser les méthodes et les procédés de l'observation indirecte. L'histoire et la géographie locales permettent d'introduire ainsi l'observation directe dans l'enseignement, mais, le plus souvent, l'étude du passé humain et l'appréhension de la réalité planétaire, la connaissance de l'espace-temps à l'école commandent l'usage des substituts de la réalité, très nombreux aujourd'hui et d'excellente qualité, que constituent les moyens audio-visuels. Qu'on parle des montagnes Rocheuses ou de la vie quotidienne chez les Egyptiens de l'antiquité, l'illustration visuelle ou sonore est nécessaire.

Parmi les moyens visuels, la documentation graphique non projetée forme la première partie de l'équipement. Elle représente la permanence, la stabilité à côté de la fugace documentation projetée. Prenons garde tout d'abord d'oublier le tableau noir, longtemps considéré comme l'unique auxiliaire du maître, où l'on inscrira les noms propres, les dates, la nomenclature, où le maître aura souvent à esquisser un croquis rapide. L'élève ne saurait davantage se passer d'un autre auxiliaire de l'enseignement de nos matières, l'atlas géo-historique. C'est le vade-mecum, le résumé essentiel que tout honnête homme du XXe siècle devrait posséder à l'école d'abord et emporter ensuite en la quittant, pour situer l'évènement dans le temps et l'espace, atlas dont les cartes seront claires et sans surcharge. Ce résumé qu'est l'atlas individuel ne peut évidemment suffire à l'enseignement, au travail scolaire.

Et le laboratoire d'histoire et de géographie comprendra tout un assortiment de cartes: cartes murales solides, claires, exactes, grandes, avec les artifices pédagogiques nécessaires comme, par exemple, le grossissement des traits de certains phénomènes naturels ou humains; cartes physiques, politiques, économiques, cartes pour l'étude des climats, des végétations, des populations, cartes des principaux Etats, cartes de son pays, cartes historiques. Si l'école est trop pauvre pour acheter un bon jeu de cartes, le maître et les élèves peuvent, en attendant, en confectionner eux-mêmes avec de grandes feuilles de papier ou de carton, avec des vieux stores, dessinées, peintes ou assemblées à l'aide de papiers de couleurs, découpés et collés. Il faut utiliser des plans cadastraux, des cartes d'état-major, cartes pliables, que l'on distribue à raison de deux par élève pendant la leçon de géographie de la fin du cours secondaire et du cours collégial, pour l'étude de son pays, cartes qui permettent entre autres la confection des coupes topographiques et géologiques. Enfin, les cartes dites muettes sont nécessaires pour les travaux et les exercices de contrôle.

La documentation graphique comprend encore l'affiche, dont on usera avec grande discrétion, pour accrocher l'attention de l'élève au moment opportun; le tableau mural, soit sous forme de présentation synthétique, c'est-à-dire la présentation simultanée de plusieurs images du même phénomène ou des images successives d'un spectacle, soit sous forme de reproduction d'oeuvre d'art, qui exige un contact prolongé avec elle ou son substitut.

Comme moyens visuels à trois dimensions, indispensables, citons le globe terrestre, qu'on utilisera fréquemment avec les jeunes, à cause de la déformation des cartes, globe terrestre en bois, en plâtre, en plastique ou en caoutchouc, à surface lisse ou en relief; le bloc diagramme et la maquette complètent les documents à trois dimensions.

Les classeurs du laboratoire se garniront peu à peu de photographies aériennes, de documents graphiques apportés par le professeur et les élèves, découpures de journaux ou de revues, feuillets de publicité ou de propagande, de textes, de documents écrits et imagés de toutes sortes et de tout format pour constituer une documentation non projetée à la fois abondante et sélective, qui serve au maître et aux travaux des élèves. Et enfin, le manuel demeure cet autre moyen indispensable, puisqu'il contient en résumé les données écrites et graphiques de base, laboratoire de poche, si l'on me permet cette expression, "auxiliaire modeste et éclairé de l'enseignement."

La documentation visuelle projetée correspond à un autre moment de l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Il s'agit là d'une méthode d'observation collective, alors que "tous les élèves, sans changer de place, peuvent en même temps, dans les meilleures conditions, observer le document projeté sur l'écran". Pendant la projection, l'attention des élèves est obtenue automatiquement. L'atmosphère de la classe est vivante, "il y a appel pour tous les élèves et cet appel est unique". C'est un magnifique moyen d'illustration et d'étude, un moment pendant lequel les élèves peuvent observer un phénomène tout à loisir et prendre des notes. La projection fixe peut encore servir de complément au film animé. Il faut évidemment introduire la projection en temps opportun. La projection peut trouver place soit au début d'un exposé, pour éveiller l'intérêt des élèves sur le chapitre dont on commence l'étude, soit au cours de l'exposé, pour illustrer des aspects particuliers, soit en fin d'exposé, comme résumé visuel de la leçon. On peut encore combiner ces trois moments d'insertion.

La projection fixe, "facile à mettre en oeuvre, d'un prix relativement modeste", comprend d'abord le document opaque qui, projeté par un jeu de miroirs, ne subit pas de déformation possible et dont la couleur est rendue très fidèlement. La projection opaque fait appel à un grand nombre de documents: cartes postales, découpures de journaux ou de revues, photographies ordinaires, clichés ou documents d'albums, de livres, etc., sans compter le document d'archives lui-même et d'autres sources de première main. Dans la projection transparente, la diapositive et le film fixe sont également des outils souples et bon marché. N'oublions pas cependant que les documents projetés, opaques ou transparents, doivent être de très bonne qualité, pour ne pas discréditer la projection éducative aux yeux de l'élève et pour permettre l'étude des détails. Les vues seront choisies en fonction du sujet et du niveau intellectuel des élèves, et les documents, organisés dans un ordre logique. Bien sûr, le laboratoire devra posséder deux bons appareils, un épiscopes et un diascope.

II.- LES MOYENS AUDITIFS

Rabelais souhaitait conserver "les paroles perdues, les paroles envolées", et il imaginait l'épisode des paroles gelées pour le bénéfice des générations futures au moment où elles sortirent de la bouche du vieil Homère et Cyrano de Bergerac attendait aussi ce "livre pour l'oreille", que nous possédons aujourd'hui. Avec le disque, nous pouvons en effet "restituer à volonté l'oeuvre musicale en tous points du globe, à tout moment", nous dit Valéry. Chacun possède sa propre salle de concert

son propre orchestre, qu'il fait jouer à volonté. Ce n'est pas là le seul usage, même pédagogique, du disque. Il peut servir la leçon d'histoire et de géographie de bien des manières. Pour des époques révolues, avant l'invention du disque, il permet des reconstitutions saisissantes, comme le disque sur le Procès de Jeanne d'Arc nous en fournit un exemple. Pour l'étude de la géographie ou de l'histoire contemporaine, il servira à illustrer le folklore national ou étranger, comme le disque gravé par monsieur Luc Lacourcière aux Archives de Folklore de l'Université Laval, ou encore à rappeler la voix des grands hommes de notre temps, savants, artistes, hommes d'Etat. En somme, "le disque est d'enseignement par l'usage qu'on en fait", et il appartient, comme toujours, au maître de lui trouver sa place, se rappelant que le disque ne contraint pas l'attention comme l'écran.

L'usage du magnétophone, si connu et si bienfaisant pour l'apprentissage des langues, est précieux pour nos matières. "L'enregistreur-reproducteur de sons" permet à l'éducateur de choisir exactement ce qui lui convient, au moment voulu, de conserver l'enregistrement et de l'utiliser pour les besoins de la leçon. Pour la leçon de géographie, le maître enregistrera des bulletins météorologiques, des récits de voyage entendus à la radio ou en conférence. En histoire, il pourra à l'occasion interviewer les gens qui vivaient en 1918 et leur faire rappeler leurs souvenirs sur la grippe espagnole, phénomène universel, mais saisi à l'échelon local, avec toute sa valeur de témoignage, sur le problème de la conscription, sur la crise de 1929 et des années trente. Interview que les élèves apprendront à pratiquer eux-mêmes et dont ils se serviront pour recueillir les traditions orales. Le magnétophone permet d'interrompre le son, de reprendre, de revenir en arrière, plus facilement que le disque. On peut même, comme on le fait en France, échanger une correspondance sonore avec des écoliers d'autres parties de son pays ou avec ceux des pays étrangers.

Le disque et le magnétophone renouvellent et vivifient l'enseignement du maître, apportent la diversité des voix dans la classe. Tout laboratoire scolaire n'a cependant que des moyens limités alors que la radio possède des ressources innombrables dans le domaine auditif. La radio peut donc devenir un auxiliaire de l'enseignement. Il resterait à étudier les formules d'émissions les plus pertinentes à l'histoire et à la géographie, comme les émissions des types conférence, débat, reportage, interview, ou l'émission dramatisée et la reconstitution historique. Les émissions peuvent encore être des émissions de culture et d'enseignement, qui s'adressent au public en général comme aux écoliers, et alors elles remplacent le

maître; elles peuvent être des émissions pour les écoles, et alors, elles sont vraiment des émissions d'appoint, des auxiliaires du maître. Mais la radio a des servitudes; elle est ponctuelle et éphémère, à moins qu'on ne corrige ces défauts par l'enregistrement au magnétophone.

III.- LES MOYENS AUDIO-VISUELS

Ayant séparé, d'une façon un peu artificielle et pour les besoins de mon exposé, les moyens visuels et les moyens auditifs, il me reste à les réunir et à traiter des deux grands auxiliaires audio-visuels que sont le cinéma et la télévision. Les deux grands se superposent à tous les autres, parce qu'ils les comprennent tous, qu'ils peuvent utiliser tous les autres à chacun d'eux.

Au point de vue visuel, nous savons que la projection fixe évite souvent un long discours, qu'elle permet l'observation collective. Elle ne montre cependant que l'aspect statique des objets. Or, le cinéma apporte le mouvement, créant même le "mouvement là où il n'existait pas, imprimant un mouvement artificiel à des objets inertes, donnant une vie propre à des documents, enveloppant hommes, animaux et choses dans un même dynamisme créateur". Le cinéma offre une vision complète et nouvelle du monde et contribue souvent à l'étude des phénomènes ou des êtres par une approche affective plus que rationnelle. Mais il y a cinéma et cinéma, et les catégories de films dont on peut se servir sont nombreuses: long métrage, court métrage, film documentaire, scientifique, technologique, films récréatifs, éducatifs, etc. Le film d'enseignement ne s'oppose pas aux autres films; il chevauche tous les genres. Son but est d'éduquer, d'enseigner et le critère essentiel d'un film dit d'enseignement, c'est le public auquel il s'adresse, classe, cours, degré. Et, somme toute, le cinéma d'enseignement doit utiliser toutes les possibilités techniques comme il doit emprunter à tous les genres.

En géographie plus particulièrement, le film doit présenter une bonne photographie, de l'action, un thème simple et cohérent, montrer ce qui caractérise une région, donner une impression fidèle, et surtout mettre en vedette l'habituel, et non l'exceptionnel. En histoire, le film servira à faire revivre le passé, animera le document avec le maximum d'intensité. Car l'histoire s'enseigne, s'élabore et s'acquiert par l'intermédiaire du document, de quelque nature qu'il soit: contrat notarié, tableau de chevalet, façade d'église, plan cadastral ou forme de clôture. Grâce à un réalisateur de talent, "la caméra sélectionne les parties pédagogiques utiles d'un document" et le montage de la séquence permet d'obtenir un rythme approprié

donnant une vie fugitive à des documents inertes. Le cinéma ordinaire peut à son tour recréer la vie, livrer à nos émotions des "tranches de vie". Le spectateur vit si intensément le fait historique qu'il cesse d'être spectateur pour devenir acteur. Le film d'enseignement doit, bien sûr, respecter le passé et s'attacher davantage à montrer le mouvement des foules ou les actions collectives qu'à réincarner le "personnage-historique-acteur". "La contribution du cinéma à l'enseignement de l'histoire et de la géographie sera ainsi d'analyser les composantes d'un milieu, recréer l'atmosphère d'une époque, regrouper tous les faits de civilisation en une vaste synthèse en un mot, proposer des cadres à la pensée de l'élève, des avenues à son imagination." Cet audio-visuel si puissant qu'est la projection animée obéira elle-même à des conditions précises d'utilisation en ce sens que le maître connaîtra d'abord les intentions du réalisateur, connaîtra ensuite le film de façon satisfaisante, décidera de la place du film dans l'économie de la leçon, la présentera et l'exploitera de façon à éviter la passivité de l'élève en l'interrogeant, en exigeant de lui un résumé oral ou écrit et en corrigeant ses erreurs d'interprétation. Certains films sont si riches et denses qu'on peut les exploiter pendant des jours et des semaines en proposant aux élèves des travaux d'application et des activités dirigées. En somme, le maître se préoccupera d'obtenir un rendement maximum du film parce que ce combiné audio-visuel apporte en éducation "une didactique spécifique qui tourne radicalement le dos à la rhétorique".

Si le cinéma se superpose à tous les autres moyens audio-visuels, s'il réunit, rassemble, exploite toutes les ressources offertes à la vue et à l'ouïe, il se trouve enfin une dernière invention qui utilise non seulement les images et les sons, mais encore le cinéma lui-même: la télévision. Signe de contradiction auprès de nos modernes éducateurs - elle est honnie ou exaltée -, la télévision est d'abord "le signe d'une révolution culturelle et morale", parce qu'elle peut présenter partout et en même temps, instantanément et directement, le même phénomène; elle a le don d'ubiquité. Elle a conquis d'entrée de jeu tous les enfants du monde, les petits et les grands. Quel sera alors son rôle dans l'enseignement? La télévision scolaire exige au préalable une collaboration étroite des enseignants et du personnel technique pour l'originalité et l'efficacité des programmes. Il faut encore employer l'émission télévisée quand la télévision constitue le moyen le plus efficace et le plus rentable.

Son rôle sera de documenter, c'est-à-dire de fournir le document inaccessible ou le plus récent, et d'apporter au maître la collaboration des meilleurs spécialistes, de découvrir, d'explorer, de faire accéder l'enfant directement aux univers où son oeil ne le saurait porter, "d'apporter dans la classe ce climat émotionnel nouveau qui va permettre d'approcher les trésors des temps révolus ou les moeurs des

terres lointaines", et encore de réanimer, d'humaniser les problèmes actuels de la terre ou ceux de la préhistoire, de l'antiquité, du moyen âge ou des temps modernes.

Evidemment, la télévision scolaire doit s'entourer des mêmes précautions que le cinéma: elle doit être préparée en classe par la recherche des documents ou une enquête préalable, suivie dans de bonnes conditions de réception, pendant que les élèves prennent des notes ou que le maître intervient, et exploitée systématiquement pour que les images laissent des traces dans l'esprit des élèves; exploitation qui peut être sous forme de croquis ou de schémas à reprendre au tableau, de termes à préciser, de comptes rendus individuels ou collectifs, de recherches en équipes, d'enquêtes, de discussions. Certaines télémissions peuvent même servir de thèmes de vie en classe pour quelques semaines.

Il reste un problème, qui est celui de l'intégration de la télémission dans la vie de la classe: c'est un problème d'organisation à l'avance, d'information du maître sur la répartition des matières et l'ordre des sujets abordés. Le maître doit également pouvoir disposer à l'avance de la documentation complémentaire qui lui permettra d'exploiter à fond le sujet, à savoir les fiches pédagogiques, les listes de documents utilisables, les textes et illustrations, voire même les statistiques nécessaires. L'emploi de la télévision scolaire dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie développera plus spécialement ces qualités majeures que sont l'honnêteté intellectuelle, le goût du document authentique et le sens critique. Sans compter que l'usage ainsi défini de la télévision scolaire apprendra "dès aujourd'hui à l'enfant à reconnaître les valeurs culturelles de la télévision", le préparera "à savoir discerner demain dans les émissions de télévision celles qui élèveront l'esprit" et rendra possible l'éducation de l'adulte par ce "miroir magique" aux possibilités illimités.

* * *

Il m'était impossible dans le cadre étroit de ce travail de m'attarder sur la valeur de l'histoire et de la géographie dans l'enseignement de l'enfant et de l'adolescent. J'ai donc supposé que tous les éducateurs en étaient convaincus. J'ai voulu établir cependant et dès l'abord que l'enseignement de nos matières doit se fonder sur la méthode active, à savoir sur le travail de l'élève dirigé par le maître. L'histoire et la géographie ne serviront à la formation de l'homme de notre

temps que par le travail sur le document et sur le paysage. Les techniques audio-visuelles jouent alors un rôle absolument indispensable et remplacent ce qu'on a appelé la "pédagogie de la salive". Ce rôle, est-il besoin de se le demander, n'élimine pas la présence du maître. Au contraire, sa place devient plus nécessaire. Ce n'est plus le répétiteur de manuels, le pion qui préside aux récitations de dates et de nomenclatures, mais l'éducateur qui est convaincu de l'importance de son enseignement, qui possède la méthode propre à ces disciplines et des connaissances suffisantes au service de cette méthode, qui connaît les techniques audio-visuelles, qui sait se servir des machines, qui s'informe de façon permanente de la documentation nécessaire à son enseignement, qui utilise les techniques modernes au moment voulu et sans abus.

Quant à l'élève, l'histoire et la géographie fourniront à son intelligence et à son caractère des éléments essentiels, que les autres matières ne lui offrent pas. Il acquerra un embryon de culture et des connaissances que seules ces matières dispensent et qui sont indispensables à l'homme du XXe siècle. Avec les moyens audio-visuels, qui appartiennent à notre univers quotidien, il apprendra par l'usage et la critique du document historique ou géographique à maîtriser la technique moderne de l'image et du son et il se trouvera moins démuné devant toutes les publicités et propagandes dans une civilisation fondée sur la primauté de l'audio-visuel.

RECOMMANDATIONS

- 1.- L'enseignement de l'histoire et de la géographie aux cours primaire, secondaire et collégial doit être conçu selon le principe du travail de l'élève autant que de l'enseignement magistral, et selon l'enseignement par le document.
- 2.- L'enseignement de ces deux matières doit absolument utiliser les techniques audio-visuelles.
- 3.- Ces techniques demeureront bien des moyens, c'est-à-dire qu'elles ne prendront jamais toute la place dans l'enseignement de nos matières.
- 4.- Le maître doit connaître tous les moyens audio-visuels, savoir où se les procurer, savoir les utiliser au point de vue technique et pédagogique.
- 5.- Loin de voir sa place diminuée, le maître la voit augmentée. En effet, au lieu d'être un simple répétiteur, il devient le maître d'oeuvre. Le chef d'équipe qui donne les travaux, explique, commente, surveille, corrige, questionne ou répond aux questions. Cela signifie que le maître devra être plus compétent.

- 6.- L'école et le collège doivent posséder un équipement minimum de moyens audio-visuels et s'en remettre à la télévision pour le reste.
- 7.- En ce qui concerne la télévision, elle devra toujours fonctionner en étroite collaboration avec les enseignants et procéder lentement, par étapes successives.

Claude Galarneau

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- COUSINET, Roger - L'Enseignement de l'histoire et l'éducation nouvelle.
Paris, Les Presses d'Ile de France, 1950.
- L'Education du citoyen. Cahiers pédagogiques pour l'enseignement du second degré.
Paris, 14e année, no 12, 15 février 1959, 148 pages.
- Dossiers documentaires. Ministère de l'Education nationale, Institut pédagogique national, Série: Information, No Spécial: Documentation - Histoire (second degré), février 1958.
- L'Enseignement de l'histoire. Cahiers pédagogiques pour l'enseignement du second degré. Paris, 12e année, no 6, 15 février 1957, 109 pages.
- L'Enseignement de la géographie. Cahiers pédagogiques pour l'enseignement du second degré. Paris, S.E.V.P.E.N., 13e année, no 4, 1er février 1958, 104 pages.
- GALARNEAU, Claude - L'enseignement de l'histoire au cours secondaire. Mémoire présenté à la Commission du Programme de la Faculté des Arts, Université Laval. Québec, 1959. 14 pages.
- Géo-croquis, 6e, pour l'étude de la géographie. Institut pédagogique national, Centre régional de documentation pédagogique de Toulouse.
- HENRIOT, DREVON, L'enfant devant l'histoire. Laboratoire de psycho-pédagogie de LEBOUTET et NOZOT - l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. Paris, publication de l'Institut pédagogique national, 1958, 219 pages.
- LEFRANC, Robert - Les techniques audio-visuelles au service de l'enseignement. Cahiers de pédagogie moderne.
Paris, Editions Bourrelier, 1961, 223 pages.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES (suite)

- Les Manuels. Cahiers pédagogiques pour l'enseignement du second degré.
Paris, 16e année, no 22, 15 septembre 1960, 116 pages.
- Manuel de l'Unesco pour l'enseignement de la géographie. Edition préliminaire,
Paris, décembre 1961.
- MARECHAL, Paul - Brie et Gatinais. L'histoire vivante. Essai de méthode active.
Paris, 1947, Editions Bourrellier et Cie, 100 pages.
- MARECHAL, Paul - Initiation à l'histoire par le document. Expériences et sugges-
tions. Paris, publication de l'Institut pédagogique national,
1956-58, 2 tomes, 306 pages.
- La Presse et l'Enseignement. Vrais problèmes de l'éducation nationale. Cahiers pé-
dagogiques pour l'enseignement du second degré.
Paris, 15e année, no 18, 15 février 1960, 64 pages.
- Vers la compréhension internationale. L'enseignement de la géographie. Petit gui-
de à l'usage des maîtres. Unesco, Paris, 1955, 116 pages.
- DALE, Edgar - Audio-Visual Methods in Teaching. Revised Edition. The Dryden
Press, New-York, 1956, IX-534 pages, illustré.
- DE KIEFFER, Robert Manual of Audio-Visual Techniques. Englewood Cliffs, Prentic-
and COCHRAN, Lee W. Hall Inc., 1955, IV-220 pages, illustré.
- Towards World Understanding, Some suggestions on the teaching of History. Unesco ED
19. Paris, 1950, 62 pages.
- WITTICH, WALTER Arno Audio-Visual Materials. Their Nature and Use. Harper Brothers,
and SCHULLER, Charles/Publishers, New York, 1953, XX-564 pages, illustré.
- Francis

NOUVEAUX STATUTS ET REGLEMENTS DE LA SPHQ

Notre société s'est donné de nouveaux statuts et règlements acceptés par l'assemblée générale, lors de la réunion du 22 octobre dernier, tenue à Montréal.

La SPHQ se composera dorénavant de sections régionales; et pour le moment, l'existence des sections de Québec et de Montréal est assurée. Le bureau de direction est à étudier la possibilité de fonder de nouvelles sections.

La carte qui suit n'a rien de définitif: elle veut tout simplement servir de base à une délimitation plus systématique de tout le territoire québécois susceptible de recevoir des sections régionales.

Vous remarquerez que, pour répondre aux vœux souvent réitérés de nombreux membres, le nom de la SPH a été changé en celui de Société des Professeurs d'Histoire du Québec. Il est bien évident que ce changement ne limite aucunement la Société à des membres québécois, et que, comme par le passé, nos portes sont ouvertes à tous ceux qu'intéressent l'histoire et son enseignement.

De plus, le Bulletin de Liaison continuera à paraître quatre fois par année et portera vraiment son nom, puisque ce sera le même pour les différentes sections. Et pour que le Bulletin joue pleinement son rôle, nous avons besoin de la collaboration de tous nos membres.

Le bureau de direction recevra avec grand intérêt vos commentaires et vos suggestions sur tout ce qui concerne le présent et l'avenir de la SPHQ.

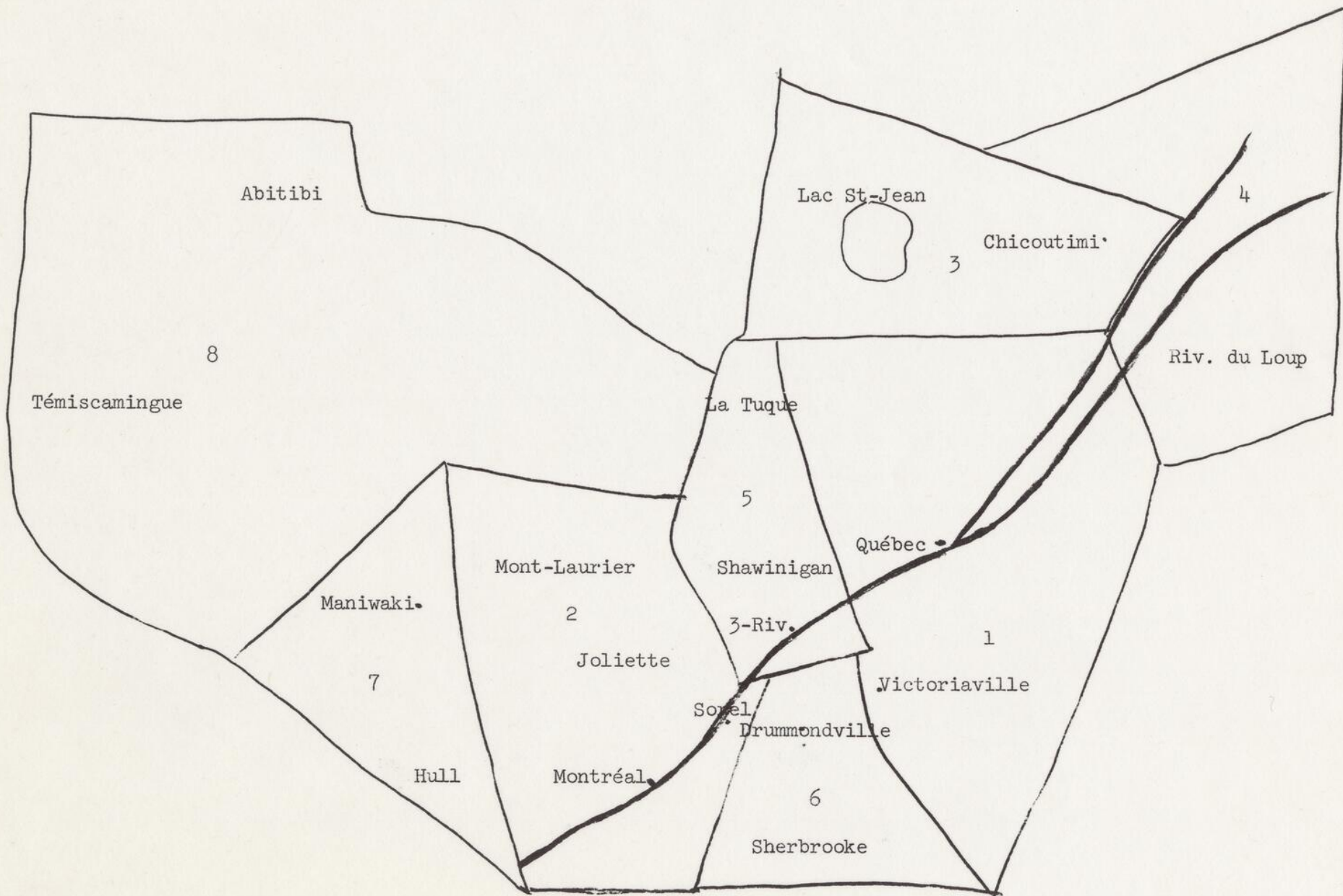
Konrad Fillion

président

Carte des sections régionales (possibles) de la SPHQ

Voici une carte sommaire de ce que pourrait devenir la SPHQ, en ce qui a trait aux sections régionales. Actuellement, la section de Montréal se compose des numéros 2-5-6-7-8, et celle de Québec des numéros 1-3-4.

- 14 -



SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE DU QUÉBEC

STATUTS ET RÈGLEMENTS

NOM

1. L'organisme régi par les présents Statuts et Règlements se nomme "SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE DU QUÉBEC", ci-après appelé "la Société".

BUT

2. La Société se propose d'étudier les questions liées à l'enseignement de l'histoire.

MEMBRES

3. Sont membres ordinaires: les professeurs d'histoire de tous les niveaux et les diplômés en histoire (possédant au moins la licence).
4. Sont membres associés: les personnes qui s'intéressent à l'enseignement de l'histoire.
5. Sont membres d'honneur: les personnes de haut mérite recommandées par le Bureau de direction.
6. Aucun membre ne peut utiliser la Société à des fins personnelles; tout acte en ce sens est soumis au Bureau de direction.

BUREAU DE DIRECTION

7. Font parti du Bureau de direction de la Société:
 - a. le président;
 - b. le vice-président;
 - c. le secrétaire-trésorier;
 - d. les autres délégués régionaux (v. art. 35).
8. Le Bureau adopte toute proposition qu'il juge conforme au but de la Société.
9. Le Bureau s'occupe particulièrement de la publication du Bulletin de liaison.

10. Le Bureau est le seul habilité à représenter la Société et à prendre position en son nom.
11. Le Bureau peut nommer des commissions et déterminer leurs responsabilités.
12. Le Bureau délimite et autorise la formation des sections régionales lesquelles doivent grouper au moins vingt-cinq (25) membres ordinaires.
13. Le Bureau peut convoquer une assemblée générale des membres s'il le juge nécessaire.
14. Le Bureau se réunit lorsque le président le juge à propos ou lorsque deux (2) membres du Bureau en font une demande écrite au secrétaire. Le quorum est du tiers (1/3) des membres.

COMITÉ RÉGIONAL

15. La Société se compose de sections régionales lesquelles sont régies chacune par un comité régional .
16. Font parti du Comité régional:
 - a. le président de section;
 - b. le vice-président;
 - c. le secrétaire-trésorier;
 - d. deux (2) conseillers.
17. Le Comité prend dans sa section des initiatives conformes au but de la Société.
18. Le Comité prépare les réunions régionales.
19. Le Comité se réunit au moins cinq (5) fois pendant l'année, lorsque le président le juge à propos ou à la suite d'une demande écrite au secrétaire de deux (2) membres du Comité. Le quorum est de trois (3) membres.
20. Le Comité peut prendre position, en son nom, sur toute question relative à l'enseignement de l'histoire.

COMPÉTENCE DES DIRIGEANTS RÉGIONAUX

21. Le président:
 - a. préside les réunions;
 - b. représente sa section;
 - c. veille à l'exécution des décisions du Comité et de l'Assemblée régionale;
 - d. fait observer les présents Statuts et Règlements.

22. Le vice-président assume les responsabilités du président lorsque celui-ci est absent ou dans l'incapacité d'agir.
23. Le secrétaire-trésorier:
- a. fait la correspondance de la section régionale; il conserve une copie de chaque lettre envoyée et un exemplaire de tout document pertinent;
 - b. fait parvenir l'avis de convocation selon les règlements de la Société;
 - c. rédige et conserve le procès-verbal de toutes les réunions;
 - d. prépare le rapport annuel de la section régionale, le soumet à l'Assemblée régionale par le président et le fait parvenir au secrétaire-trésorier de la Société;
 - e. tient la comptabilité de la section régionale;
 - f. effectue tout paiement par chèque qu'il signe conjointement avec le président de la section;
 - g. veille au règlement de la cotisation;
 - h. exige une facture pour tout déboursé;
 - j. présente à chaque réunion les déboursés encourus depuis la réunion précédente;
 - k. prépare le bilan financier de la section, le fait certifier par les deux (2) vérificateurs désignés, le soumet à l'Assemblée régionale et le fait parvenir au secrétaire-trésorier de la Société.
24. Le conseiller prend part aux délibérations et exécute les tâches qu'on pourrait lui confier.

ASSEMBLÉE RÉGIONALE

25. L'Assemblée régionale se compose de tous les membres en règle d'une section régionale.
26. L'Assemblée régionale se réunit lorsque le président le juge à propos ou à la suite d'une demande écrite au secrétaire par deux (2) membres du Comité ou par cinq (5) membres ordinaires.
27. L'avis de convocation doit parvenir aux membres au moins cinq (5) jours avant la réunion.
28. Les décisions sont prises à la majorité simple des voix.
29. Seuls les membres ordinaires en règle avec la Société ont droit de vote.
30. Le quorum est du cinquième (1/5) des membres ordinaires de la section régionale.

31. Le manuel intitulé Procédure des assemblées délibérantes par Victor Morin, régit la procédure des réunions dans tout ce qui ne contredit aucune règle d'ordre énumérée dans les présents Statuts et Règlements.
32. L'ordre du jour de l'assemblée régionale annuelle qui se tient avant le 1er novembre est le suivant, mutatis mutandis:
 - a. lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régionale annuelle précédente;
 - b. lecture du rapport du président;
 - c. lecture du rapport financier;
 - d. nomination de deux (2) vérificateurs;
 - e. ratification des modifications aux Statuts et Règlements;
 - f. élections;
 - g. toute autre question inscrite.

DISPOSITIONS FINANCIERES

33. Le montant de la cotisation est déterminé par le Comité régional.
34. La cotisation est payable avant le trente (30) novembre de chaque année, au secrétaire-trésorier de la section régionale.
35. L'exercice financier de la Société se termine le trente (30) juin de chaque année.
36. Le Bureau de direction détermine le montant de la cotisation qui lui est nécessaire pour le Bulletin et l'administration générale de la Société.

RÈGLEMENT ELECTORAL

37. L'Assemblée régionale élit les membres du Comité régional parmi les membres ordinaires.
38. Chaque section régionale élit des délégués au Bureau de direction selon le barème suivant:
 - a. de 25 à 50 membres: un (1) délégué;
 - b. de 51 à 100 membres: deux (2) délégués;
 - c. de 101 à 200 membres: trois (3) délégués;
 - d. 201 membres et plus: quatre (4) délégués.
39. Le Bureau de direction est élu par les délégués régionaux et choisi parmi ces derniers.
40. Tout mandat est de deux (2) ans.

RÉGLEMENTATION

41. Les Statuts et Règlements de la Société sont adoptés, modifiés ou abrogés de la manière suivante:
- a. Toute modification doit d'abord être acceptée par une majorité spéciale des deux tiers (2/3) des membres du Bureau de direction.
 - b. Toute modification doit être ratifiée par une majorité simple des Assemblées régionales.
42. Une section régionale peut s'organiser à son gré en accord avec les présents Statuts et Règlements.

Montréal, le 22 octobre 1966.

x x x x x x x x x

LISTE DES THESES ET MEMOIRES
présentés à l'Institut d'histoire de l'Université Laval
entre le 1er septembre et le 1er juin 1966

Licence ès lettres (histoire)

Jean-Marc PARADIS Inventaire des archives de la paroisse de St-Roch de Québec.

Maîtrise ès arts (histoire)

Michel DOYON Jugement de l'armée américaine sur le Canada et ses habitants lors de l'invasion de 1775.

René GUENETTE, Histoire de Sturgeon Falls 1878-1960.

David WALSH, Brownson's rejection of Newman's theory of development.

Diplôme d'études supérieures (histoire)

Hector BIBEAU, s.m.m. La pensée mariale de Mgr de Saint-Vallier.

Pierre Savard

ENTRE NOUS

Le Frère Jules Martel, s.c., vient de publier le tome I de L'Histoire du Collège de Victoriaville. Ce premier tome, intitulé Arthabaska, 1872 à 1905 sera suivi de deux autres qui couvriront 1905 à 1939, et 1939 à 1972.

Jean-Yves Gravel

Monsieur Fernand Ouellet vient de publier une Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850: Structures et conjonctures qui suscitera, sans aucun doute, un immense intérêt de la part de ceux qui s'intéressent à l'histoire du Québec en général, et à des problèmes plus précis comme la conquête anglaise, la survivance canadienne-française, les implications de la révolution américaine, la naissance du nationalisme canadien-français, les origines des insurrections de 1837-1838, etc. "Un livre neuf [...] apportant sur le XIXe siècle canadien-français des lumières inattendues qui devraient, dans un proche avenir, susciter beaucoup de recherches également novatrices. [...] Il faut le dire tout de suite: quiconque s'intéresse au devenir canadien-français, quiconque s'efforce de comprendre le Québec des années 1960-1970, doit lire ce livre..." (Préface de Robert Mandrou).

Konrad Fillion

La Centrale de catalogage de la FCC (livraison d'avril 1966) a publié une bibliographie sur l'Histoire des Etats-Unis, préparée par notre collègue, l'abbé Nive Voisine de Rimouski, et revue par un groupe de professeurs et de bibliothécaires. On y trouve aussi une bibliographie sur l'Histoire de l'Eglise, préparée par l'abbé Jean-Rémi Brault, et conçue sous l'angle historique et non pas sous l'aspect doctrinal.

Pierre Savard

Deux collègues, mademoiselle Huguette Dussault, coordonnatrice de l'enseignement de l'histoire à la régionale de Chambly, et monsieur Pierre Savard, professeur à l'Université Laval, viennent de publier le 1er tome de la collection canadienne d'histoire générale Bordas (éditée au Centre Educatif et Culturel de Montréal). L'ouvrage comporte plus de 400 illustrations, des cartes géographiques, des textes. De plus, les deux auteurs préparent actuellement un Guide destiné au maître et un Cahier de travaux à l'usage de l'élève, afin de rendre l'utilisation de ce manuel plus facile et plus efficace. Ce premier tome s'intitule: Egypte, Orient, Grèce, Rome et Moyen âge (jusqu'à 1328).

Konrad Fillion

M. l'abbé Georges-Etienne Proulx, trésorier de la SPH et un des fondateurs de notre Société, vient d'être nommé supérieur du Collège de Lévis. Félicitations et Voeux de succès.

Pierre Savard

La Société des Professeurs de Langues et de Littérature vient de voir le jour. Son but: grouper les professeurs enseignant les langues ou la littérature, et devenir un groupe de pression destiné à assurer, dans la répartition des programmes scolaires, une place de choix à l'enseignement des humanités littéraires. Nos vœux de succès.

Pierre Savard